

Compte rendu des journées *Studium Parisiense* des 23 et 24 juin 2011

JEUDI 23 JUIN

La première session s'ouvre en présence d'une quarantaine de participants.

Présentation du projet *Studium Parisiense*

Jean-Philippe GENET et Thierry KOUAME : Présentation du rapport d'étape sur le projet

Le projet *Studium Parisiense*, conduit et coordonné par Jean-Philippe Genet et Thierry Kouamé, s'intègre dans le programme plus vaste *Signs and States* (SAS), présenté comme une enquête sur la sémiotique de l'État. Il fait suite au projet antérieur sur la *Genèse de l'État moderne*. Bénéficiant d'un financement en tant qu'*Advanced Research Program* du *European Research Council* (ERC), le programme se décompose en trois ensembles :

Un ensemble de conférences divisé en deux séries :

- Sur le thème « Les vecteurs de l'idéal » :
 - Une série de conférences organisées : en 2009 « Marquer la ville », en 2010 « Légitimité implicite I », en 2011 « Légitimité implicite II », et à venir en 2012 « Produire la vérité » en liaison avec l'École française de Rome (EFR), l'EHESS et le centre Roland Mousnier de l'Université Paris IV.
 - série d'ateliers franco-italiens en comité plus restreint : en 2009 à Milan « Immagini, culti, liturgia : le connotazioni politiche del messaggio religioso. Images, cultes, liturgies : les connotations politiques du message religieux »¹, en 2010 à Milan « Langages politiques », et en octobre 2011 à Palerme « Marquer la prééminence sociale ».
- Dans le cadre du projet d'une histoire politique comparée, des conférences prendront la suite de celles qui ont été précédemment organisées en collaboration avec François Foronda sur les thèmes « Coup d'État » et de « Pré-contract social et/ou politique » à la Casa de Velázquez à Madrid² et « L'Église et l'État/L'Église ou l'État », colloque en l'honneur d'Hélène Millet à Bourges en juin 2011. La prochaine conférence en 2012 aura pour sujet « L'artiste engagé ».

Deux projets importants où l'informatique et la méthodologie sont au cœur de la démarche :

- Le premier porte sur l'analyse des vecteurs de l'idéal, et notamment celles du texte. Un atelier comparable à celui-ci a été consacré au corpus de textes MEDITEXT, et son traitement avec le logiciel PALM³, les 18 et 19 mai dernier⁴.

¹ Les actes ont été publiés sous la direction de Paola VENTRONE et Laura GAFFURI, *Atti del Convegno : Immagini, culti, liturgia : le connotazioni politiche del messaggio religioso. Images, cultes, liturgies : les connotations politiques du message religieux*, dans *Annali di Storia Moderna e Contemporanea*, 16 (2010), p. 107-481.

² *Coups d'État au Moyen Âge ? Aux fondements des pouvoirs politiques en Europe au Moyen Âge*, dir. F. FORONDA, J.-Ph. GENET et J. M. NIETO SORIA, Madrid, 2005 ; et *Avant le contrat social. Le contrat politique dans l'Occident médiéval, XIII^e-XV^e siècle*, dir. F. FORONDA, Paris, 2011.

³ Cf. la présentation du logiciel mise au point par Mourad Aouini : http://lamop.univ-paris1.fr/IMG/pdf/Meditext_Presentation_plateforme.pdf

⁴ Cf. le compte rendu de ces journées par Aude Mairey : http://lamop.univ-paris1.fr/IMG/pdf/CR__Journees_Meditext_mai_2011.pdf

- Le second projet aborde la problématique des producteurs de l'idéal, et donc la prosopographie des gens de savoir, de paroles et d'écriture. Le projet *Studium Parisiense* s'y intègre s'inspirant de l'expérience de PROSOP⁵ mais dont l'objectif sur le plan informatique est plus important. Le maître d'œuvre informaticien est Hicham Idabal (voir le compte-rendu de son intervention), responsable de la programmation, avec la collaboration de Georges-Xavier Blary (ingénieur d'étude au LAMOP) pour les problèmes de transfert des données entre les différents formats, et avec Stéphane Lamassé (maître de conférences à Paris 1) pour l'analyse statistique avec le logiciel ANALYSE⁶. L'objectif est d'aboutir à un dictionnaire informatisé et interopérable avec d'autres sources d'informations numérisées, à partir d'un dictionnaire rédigé en langage naturel, donc éditable et lisible comme n'importe quel autre dictionnaire. Son format pourra être transformé instantanément pour en faire une base de données exploitable à la fois sur le mode documentaire et sur le mode statistique. Ceci impose bien sûr un certain nombre de contraintes liées à la catégorisation et à la rédaction de la base de données. Ce travail sur les données est assuré par deux doctorantes, Claire Priol et Anne Tournieroux. L'ensemble de ce programme a pour base, sur le plan méthodologique, le travail sur les auteurs anglais de Jean-Philippe Genet⁷.

Ce projet a donc pour objectif de constituer un dictionnaire des membres de l'Université de Paris. En effet, un tel instrument de travail est encore inexistant alors que d'autres établissements comparables en sont pourvus : le plus remarquable sans doute est celui d'Alfred B. Emden consacré à l'Université d'Oxford jusqu'en 1540⁸.

La base du corpus se compose d'un ensemble considérable de données sur l'université parisienne préparées dans le cadre d'un travail pédagogique sous la direction de Jean-Philippe Genet, mené pendant de nombreuses années, avec des étudiants d'histoire et d'informatique de l'UFR d'Histoire de Paris 1. C'est un travail considérable mais lacunaire et peu fiable qu'il faut vérifier, enrichir et uniformiser. Toutefois, de nombreux problèmes se révèlent difficiles à résoudre, car Paris, plus que tout autre université ou école, joue à la fois un rôle intellectuel et politique au Moyen Âge et même au-delà. Trois éléments sont à prendre en considération :

- Les limites chronologiques : comme point de départ, nous considérons les écoles épiscopales et les origines de l'université parisienne et, comme *terminus ad quem*, si la limite de 1452 est imposée par le *Chartularium Universitatis Parisiensis*, on essaiera d'étendre ce travail jusqu'au début de la période moderne et plus encore, si cela s'avère possible.
- La nécessité d'un travail collectif incluant de multiples spécialistes des différentes branches de l'histoire culturelle, intellectuelle et sociale.
- L'utilisation des nouvelles ressources du Web 2.0 et notamment la question de la lisibilité sur Internet et d'une possibilité de travail collaboratif et interactif, ce qui posent de nouveaux problèmes d'hébergement et de gestion. Le site Ménestrel⁹ pourrait être un lieu de rencontre et de travail.

⁵ Cf. l'historique de ce projet : <http://193.55.96.69/genet/histo003.htm>

⁶ Le logiciel ANALYSE est en ligne : <http://analyse.univ-paris1.fr/>

⁷ La version ancienne de la base sur les auteurs anglais est accessible à cette adresse : <http://193.55.96.69/genet/genet.htm>. Une nouvelle version a été préparée par Georges-Xavier Blary, mais elle n'est pas encore en ligne.

⁸ EMDEN (A. B.), *A Biographical Register of the University of Oxford to A.D. 1500*, Oxford, 3 volumes, 1969 [la copie de la Bodleian Library, Duke Humphrey's, contient de nombreuses additions manuscrites] ; ID., *A Biographical Register of the University of Oxford A.D. 1501-1540*, Oxford, 1974.

⁹ <http://www.menestrel.fr/>

Claire PRIOL et Anne TOURNIEROUX :

Problèmes rencontrés autour du codage : questions sur les exemples proposés

Le fichier de base est un fichier prosopographique, élaboré à partir du dictionnaire de Jean-Philippe Genet, créé pour le logiciel PROSOP, aujourd'hui abandonné. Il contient à ce jour 5 638 fiches biographiques dont 2 228 fiches d'individus « auteurs » de production écrite. Il est subdivisé suivant l'ordre alphabétique. Trois axes structurent ces fiches : la biographie des individus, leurs œuvres et la bibliographie leur correspondant.

Jusqu'à présent, le travail effectué a consisté à mettre à jour et à documenter les fiches existantes puis, dans un second temps, à intégrer les individus ayant un lien avec l'Université de Paris entre le XII^e et le XV^e siècle, lorsqu'ils sont rencontrés dans des travaux de recherche et selon des règles de rédaction établies au préalable. Ces fiches avaient été établies à partir de sources secondaires : le *Chartularium*, les *Répertoires des maîtres en théologie et maîtres ès arts* de Monseigneur Glorieux, les répertoires de Stegmüller, de Kaeppli, de Lohr, de Wickersheimer, etc. Pour le travail de mise à jour, on a consulté le *Répertoire sur les maîtres et textes* de la collection *Studia Artistarum* d'Olga Weijers, la collection des *Fasti* et les volumes de la *Bibliographie du Moyen Âge Tardif*. Simultanément, et si possible, les fiches ont été complétées en revenant aux sources disponibles, en consultant des bases de données en ligne (comme celle de l'Opération Charles VI¹⁰) et des études relatives à l'individu concerné.

Lors de la rédaction de ces fiches, des incohérences ont été constatées portant sur des informations déjà présentes (mise en forme perfectible, mauvaise attribution de code, répétition d'une même information) et sur des informations à intégrer (champ à créer, comme par exemple les indications géographiques portant sur le diocèse). Ces fiches ont été envoyées à titre d'exemple aux participants sous trois états : « fiches travaillées », « fiches en cours » et « fiches à travailler ».

Hicham IDABAL : *Le projet informatique et son état d'avancement*

Les outils utilisés habituellement pour la création de base de données prosopographiques posent un certain nombre de problèmes du fait que ces outils ne répondent pas spécifiquement aux besoins des historiens. Dans le cadre du projet Européen SAS (*Signs And States*), financé par le *European Research Council*, nous développons un logiciel de création et de gestion de base de données prosopographiques, destiné à des utilisateurs de niveaux différents vis-à-vis des connaissances informatiques. Ainsi, le cas de la base Paris représente un exemple pratique pour le développement et le test de cet outil.

1. Objectifs du logiciel :

Avant la phase de développement, la phase de conception est primordiale. Les besoins fonctionnels qu'un tel système doit satisfaire peuvent être résumés dans les points suivants :

- Une interface de gestion qui utilise des méthodes se fondant sur le langage naturel et des menus d'assistance proches des éditeurs de texte.
- Une interface de consultation ergonomique personnalisable avec plusieurs moteurs de recherche, un index et des requêtes spécifiques.
- Le système doit rendre possible un travail collaboratif en gérant les versions et le contrôle d'accès par une gestion fine des droits.
- Possibilité d'exporter les données vers des formats textes ou tableurs pour une analyse des données sur une plate-forme extérieure.

¹⁰ <http://www.vjf.cnrs.fr/charlesVI/>

- L'indépendance entre le système de gestion et les données qu'il gère, ce qui offre une plateforme vide de données, qui permettra de créer d'autres bases prosopographiques, mais avec des métadonnées qui aident à leur création.

2. Choix d'un modèle pour la gestion de données prosopographiques :

Modèle relationnel :

Pour créer une base prosopographique, les outils informatiques jouent un rôle important, puisque c'est ce choix qui détermine la manière de création, d'utilisation et d'exploitation de la base. On peut citer comme outils les éditeurs de texte comme Word ou les tableurs comme Excel. Or, ce modèle n'est pas compatible avec une telle utilisation du fait de sa faible structuration, les erreurs de rédaction sont plus fréquentes, puisqu'il n'y a pas de contrainte sur la structuration, alors que la diffusion, l'exploitation et la mise à jour des données restent complètement manuelles et difficiles. L'utilisation des systèmes de gestion de base de données relationnelle comme MySQL corrige un grand nombre de ces problèmes par l'utilisation des tables pour bien structurer les données. Ils permettent l'ajout de contraintes d'intégrité. Et le couplage avec PHP et d'autres langages de programmation simplifie l'affichage en Web, ces bases de données utilisant un langage de manipulation de données universel SQL (Structured Query Language). Ces bases de données relationnelles ont aussi des limites et ne répondent pas totalement au besoin analysé ci-dessus. En particulier on peut citer les limitations suivantes :

- Structuration forte qui rend l'évolution du schéma très difficile.
- Pas d'interopérabilité.
- Pas de gestion des données manquantes.
- Utilisation des métadonnées non triviale.
- La multiplicité des tables rend la gestion et la mise à jour très techniques.

Modèle semi-structuré :

Le modèle semi-structuré est un modèle de base de données qui permet de représenter des structures :

- Irrégulières : on peut comparer des données avec des formats différents (une chaîne de caractères avec un ensemble)
- Implicites : données et structures (grammaire, schéma) sont mélangées
- Partielles : coexistence de données structurées et non-structurées

Le langage le plus utilisé pour ce type de base est XML¹¹. La qualité des modèles et des schémas XML est beaucoup plus importante par son incidence sur les systèmes d'information. En plus de la disponibilité d'une syntaxe standard et de beaucoup d'outils de manipulation facilitant l'interopérabilité et la mise à jour, ce métalangage est idéal pour représenter, modéliser, décrire et échanger des informations (voir schéma 1).

¹¹ Standards W3C depuis 1998 d'échange et de structuration des données (<http://www.w3.org/XML/>).

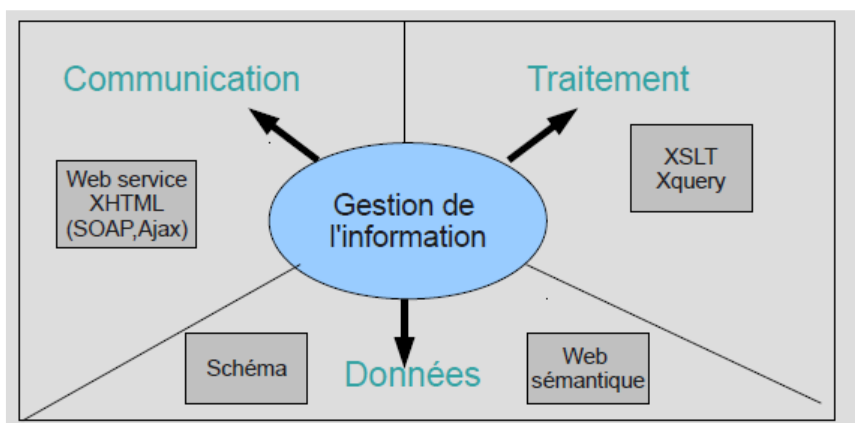


Schéma 1

Le formalisme XML peut-il remplacer les bases de données relationnelles telles que nous les connaissons ? La réponse est clairement non, et c'est même le danger d'une mauvaise utilisation du formalisme XML. Un document XML est un fichier texte ; il n'est optimisé ni en espace ni pour les manipulations que l'on peut opérer sur ce type de fichiers. Un document XML pourrait être davantage perçu comme une partie d'un système d'information, car il résout un problème de circulation de l'information à un moment donné. Il n'y a pas de raison que les bases de données relationnelles ne soient pas gérées à l'avenir comme aujourd'hui.

3. Architecture et fonctionnalités de l'outil :

Pour la base Paris, la création des fichiers XML se fait à partir de trois sources :

1. Nettoyage et mise à jour des fiches textes existantes.
2. Création de nouveaux fichiers dans un éditeur externe.
3. Une interface (en cours de développement) qui permet une saisie semi-naturelle avec des menus d'aide créés à partir du schéma de la base Paris et des possibilités d'indexation.

Ces fichiers XML seront transformés ensuite (par des feuilles de style XSLT¹²) soit en HTML pour un affichage Web, soit dans d'autres formats pour des besoins spécifiques (analyse statistique). Le schéma 2 représente ce processus.

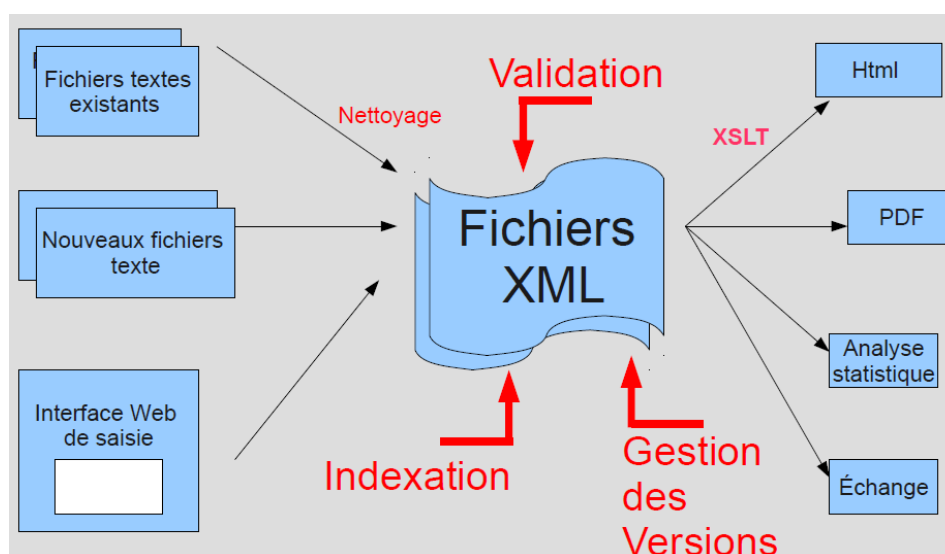


Schéma 2

¹² EXtensible Stylesheet Language Transformations.

La consultation de la base se fait soit :

- Par un index alphabétique des universitaires inclus dans la base.
- Par un moteur de recherche multifonction.
- Par des requêtes personnalisées.

Dans le menu d'affichage, on aura la possibilité d'un affichage personnalisé (par ordre chronologique par exemple), la possibilité d'ajouter des fiches dans sa propre session pour exporter ou enregistrer son travail de recherche sur la base.

Au cours du développement de cet outil, tous les paramètres de configuration associés à la base Paris sont stockés indépendamment de la plateforme de gestion, de telle sorte que l'implémentation soit générique. Au final, le logiciel produit vidé de ses données pourra être réutilisée pour construire d'autres bases prosopographiques. Lors du processus de création de nouvelles bases de données (création de schéma XML), le logiciel propose à l'utilisateur une assistance à la création, en se fondant sur les schémas existants dans sa mémoire (voir schéma 3).

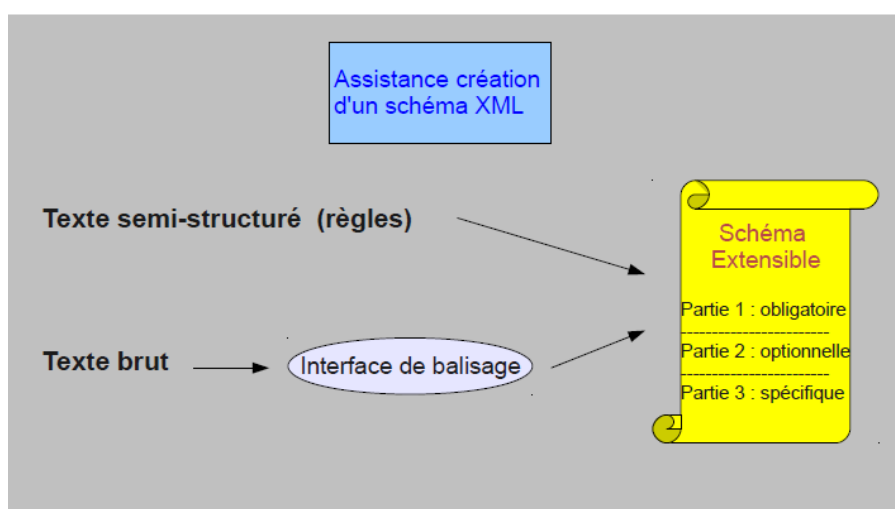


Schéma 3

Discussion :

- Question des listes d'autorités pour les noms de personnes et de lieux (Yannis Delmas).
- Concernant la « typologie géographique », proposition de limiter les indications à celles fournies dans la source et de garder les termes médiévaux (Hilde de Ridder-Symoens).
- Proposition de distinguer les informations brutes issues de la source de celles déduites par l'historien (Thierry Kouamé).
- Proposition d'indiquer l'historique de la fiche et son rédacteur (« gardien de la fiche ») et d'« adopter » les individus les moins connus. Enfin, proposition de mettre en place un système de citation, comme la *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, permettant au rédacteur de la fiche d'intégrer la notice comme un article scientifique à part entière. Un URL fixe ou DOI (Digital Object Identifier) serait donc encore plus indispensable et permettrait en plus de rendre pérenne la base (Charles de Miramon). Mais le DOI ne règle pas la question des homonymes, et le parrainage des fiches pose des problèmes dans des bases de plusieurs milliers d'individus (Marie-Élisabeth Boutrou).

Parmi les problèmes évoqués au cours de la table ronde, signalons encore :

- Question autour de l'uniformisation des noms (base d'autorités pour les noms) et des indications de lieux. Question du traitement des homonymes.
- Pourrait-on détailler en commentaire les raisons de l'indétermination de l'information indiquée dans les fiches sous la forme de point d'interrogation (Chris Fletcher) ?

- Proposition d'inclure les sceaux et les armoiries (Carla Bozzolo).
- Serait-il possible de préciser et de différencier les dates de nomination de celles d'entrée en charge des bénéfiques (Charles Vulliez) ?
- Une collaboration serait-elle envisageable avec les bibliothèques dans un souci d'identification de l'individu à ses œuvres, comme le numéro Virtual International Authority (Suse Andresen) ? Et comment gérer la politique de mise à jour ?
- Proposition d'intégrer les données relatives aux logements des universitaires (cf. l'étude de William Courtenay sur le *computus* de 1329/30).

Atelier

L'atelier débute ensuite. Nous avons tous regretté l'absence du Professeur William Courtenay, qui devait présider cette séance et dont un malheureux accident a empêché la venue. Tous les participants à l'atelier s'associent aux organisateurs pour lui souhaiter un prompt rétablissement.

Thomas SULLIVAN :

Qui sunt isti ? Monks and theologians of the University of Paris, 1200-1500

L'intervention de Thomas Sullivan porte sur l'étude des religieux réguliers à l'Université de Paris. Son corpus rassemble des religieux des ordres bénédictin, clunisien, cistercien et grandmontain ayant étudiés à la Faculté de théologie de l'Université de Paris dont le parcours comporte un passage dans un collège.

Les sources étudiées sont diverses : les éditions modernes de sources comme le *Chartularium* et l'*Auctarium*, les registres pontificaux dont les *Rotuli Parisienses* édités par William Courtenay, les sources des collèges et celle relatives aux *studia*. La principale difficulté reste l'identification des individus puisque les matricules n'ont pas été conservées. Le Registre de la Faculté de théologie pour la période 1373-1694 permet d'identifier pour la période de 1373-1500, 1 070 licenciés, mais de nombreuses lacunes subsistent. Ce registre est organisé selon la promotion, année par année, en fonction de l'ordre de mérite par vote secret de la Faculté. Le principe de vote secret est repris par la Faculté de décret en 1447, afin d'apaiser les relations. Le classement par ordre d'ancienneté est alors adopté. L'utilisation d'autres sources, comme le compte de la collecte de 1464 (914 moines identifiés) ou encore les archives des collèges (Saint-Denis, Bernardins, Cluny, Marmoutier), permet de compléter le corpus des religieux ayant fréquenté l'Université de Paris. Les notices sont disponibles en format pdf.

James FARGE : *Un cheminement dans le champ de la prosopographie*

James Farge évoque son cheminement dans la prosopographie à travers l'élaboration de sa thèse effectuée à Toronto sous la direction de Natalie Zemon Davis. Son corpus est constitué des 474 gradués de la Faculté de théologie de Paris du début du XVI^e siècle¹³.

Les douze types de sources dépouillés pour son étude comprennent notamment la liste des gradués en théologie entre 1373 et 1694, le registre des réunions des quatre nations de la Faculté des arts (1512-1537), les documents notariés du Minutier Central aux Archives nationales, les dédicaces contenues dans les éditions modernes des textes universitaires et surtout les *Acta rectoria* conservés à partir de 1519. Le dépouillement des sources a révélé des

¹³ FARGE (J.), *Biographical Register of Paris Doctors of Theology, 1500-1536*, Toronto, 1980 ; ID., *Orthodoxy and Reform in Early Reformation France. The Faculty of Theology of Paris, 1500-1542*, Leyde, 1985.

données si disparates que James Farge a fait le choix de tout relever pour l'ensemble des individus sans réaliser d'échantillonnage. Le choix de faire une biographie collective au détriment des biographies individuelles n'a pas permis de pouvoir traiter toute la richesse des informations d'où la nécessité d'intégrer à sa thèse un appendice biobibliographique.

Ses recherches par la suite l'ont amené à démontrer que les *rotuli* de suppliques pouvaient être trompeurs, dans la mesure où ils ne représentaient que 10 % des étudiants cités dans les *Acta rectoria* pour la même période. Et enfin, il a souligné que les *Acta rectoria* permettaient de repérer le diocèse de la plupart des individus.

Suse ANDRESEN : *Considerations about the planning and the experience concerning the database of the Repertorium Academicum Germanicum (RAG)*

La base de données *Repertorium Academicum Germanicum* accessible en ligne¹⁴ rassemble, pour la période allant de 1250 à 1550, les universitaires issus du Saint Empire romain germanique, qu'ils soient maîtres ès arts, étudiants nobles ou étudiants d'une faculté supérieure. Les sources utilisées sont les listes d'inscriptions et de gradués, ainsi que les documents des facultés et des nations. L'objectif est d'étudier l'influence des élites intellectuelles dans la société à travers l'étude des réseaux intellectuels et sociaux, l'étude de l'insertion professionnelle des gradués et enfin l'étude des carrières d'un point de vue individuel. À ce jour, 44 400 personnes ont pu être enregistrées (50 000 sont prévues) dont 26 000 fiches environ sont déjà en ligne et mises à jour régulièrement. La structure de la base se compose de trois entités : l'événement qui est central, la personne et le nom.

Quelques résultats ont été présentés, comme la mobilité des étudiants au cours de leur parcours universitaire (cartographiée) et l'évolution du nombre des nobles immatriculés dans une université entre 1372 et 1548.

Discussion :

- Question des critères définissant le statut d'étudiants ou de maître. L'exemple d'Érasme est alors évoqué (Willem Frijhoff). Même si aucune inscription à l'Université de Paris n'a pu être retrouvée, nous savons qu'il a assisté à quelques cours et surtout son œuvre est largement connue et diffusée à Paris. Doit-on l'intégrer ou l'exclure du corpus *Studium Parisiense* ?

- Que fait-on des résidents temporaires à l'université ou encore des individus dont les grades ne sont pas connus ? La même question se pose pour les célébrités qui obtiennent un doctorat en ayant suivi peu ou pas du tout le cursus.

- Le débat rebondit sur la délimitation du corpus : doit-on intégrer les suppôts de l'université ?
Suite à cette discussion, nous avons décidé d'inclure les individus sur des critères très larges, mais de placer en tête des fiches une mention précisant la nature du lien avec les écoles parisiennes : maître, autre type de gradué, simple étudiant, suppôt non écolier (bedeau, libraire, stationnaire, messenger, notaire, etc.), autre personne en lien avec le Studium (maîtresse d'école, « visiteur », etc.).

- La question des sources est également posée. Quelles sont les sources primaires à la base du projet ? Et de manière générale pour l'histoire des universités ?

Conformément aux vœux exprimés par les participants (en particulier, lors de la première table ronde du vendredi), nous allons référencer le contenu des fiches en reliant chaque information à la source qui a permis de l'établir.

¹⁴ <http://www.rag-online.org/en.html>

VENDREDI 24 JUIN

Au cours de cette journée, qui a réuni près d'une quarantaine de personnes, quatre tables rondes ont permis d'aborder différents aspects de l'histoire de l'Université de Paris.

Table ronde n° 1 : Apports et limites de l'histoire sociale et institutionnelle à la prosopographie de l'Université de Paris (sous la présidence de Jacques VERGER)

Jacques Verger expose la liste des sources qui pourraient être utilisées pour faire l'histoire sociale et institutionnelle de l'Université de Paris comme les *rotuli*, les sources des collègues et les listes rédigées aux XVII^e et XVIII^e siècles à partir de documents aujourd'hui disparus. Toutes ces informations sont utiles, mais elles n'ont pas toutes le même statut. Elles varient par leur quantité et par leur qualité et créent ainsi des déséquilibres. Par exemple, pour Paris, le *Chartularium*, du fait d'un recours massif à la documentation pontificale, présente une vision très ecclésiastique de l'institution universitaire, alors que pour Sienne, étudiée par Peter Denley à partir d'archives municipales et notariales, nous avons l'impression inverse, et sans doute également excessive, d'une institution presque purement laïque. Enfin, les sources institutionnelles ne permettent pas forcément d'établir une liste claire des membres de l'université parisienne.

Peter DENLEY

Pour son étude sur l'Université de Sienne¹⁵, Peter Denley a souligné que l'informatique avait été essentielle mais si complexe qu'il avait été conduit à en faire un usage modéré. Avant tout, il est nécessaire de comparer le cas italien aux cas français et allemand. L'Université de Paris a l'avantage d'être une force intellectuelle à l'échelle européenne ; les universités allemandes forment un réseau intellectuel important. En revanche, le système académique italien se conçoit comme un « marché », comme en témoignent, par exemple, les contrats annuels passés entre les professeurs et les étudiants. Dans le cas italien, si les maîtres sont en général bien connus, il faut prendre également en considération l'absence de matricules, ce qui rend difficile l'identification des étudiants. Enfin, Peter Denley met l'accent sur la nécessité de contextualiser l'information afin de comprendre sa richesse. Ainsi, dans certaines universités italiennes, les professeurs enseignent les mêmes matières à la même heure mais ils sont payés différemment en fonction de leur notoriété. Qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'est-ce que cela indique sur les stratégies du *Studium* et sur celles des étudiants ? Tout ceci nécessite d'enregistrer le plus finement possible les informations contenues dans les sources en respectant leur mise en forme.

Contribution écrite de William COURTENAY :

The Imbalances in the Types of Information Derived from University, College, and Papal Sources, and its Effect on the Use of Databases

The goal of a prosopographical record of the medieval University of Paris is to include as much information on individual masters, students, and patrons as possible. Yet the available sources contain different kinds and amounts of information, and individuals appear in some types of sources and not others. This creates an imbalance in the amount of information on region of origin, social background, length of study, faculty affiliation, degrees attained, college affiliation, benefices held or sought, and subsequent career that we

¹⁵ DENLEY (P.), *Commune and Studio in Late Medieval and Renaissance Siena*, Bologna, 2006 ; ID., *Teachers and Schools in Siena, 1357-1500*, Siena, 2007.

have for any one individual. This is not a problem for a biographical register or for a database as such, which should include all information available, but it is a problem when we begin to use that information for statistical comparison to form conclusions on educational, social, ecclesiastical, or institutional questions. The more information we have, the more probable become our conjectures, but we should always be aware that our conclusions are simply our best guess, and that the margin of error is very high. This applies less to the catchment (the regions from which students came), college affiliation for colleges with good records, or perhaps numbers of regent masters in any one faculty at one time, but it affects considerably conjectures as to the overall size of the university community, percentages of students or masters from specific regions, the proportion of nobility at various times, or the comparative size of the higher faculties. As for length of study, evidence from the *Rotuli Parisienses* reveals considerable differences between a course of study as described by statute and the actual experience of students, which could vary enormously.

A specific plea! In preparing a database as well as a biographical sketch or entry in a biographical register, each and every piece of information needs to include the source as well as page or folio from which the information comes, as was done by A.B. Emden in his biographical registers for the universities of Oxford and Cambridge, and more recently by Thomas Sullivan and Thierry Kouamé. That enables other scholars the possibility of checking a specific piece of information that may later come into question. The practice of making “sources” a separate category in a database without indication as to what fact each reference attests, as was done in the *Fasti Ecclesiae Gallicanae* volumes and adopted in some recent prosopographical studies of colleges, should be avoided. “Sources” should not be a category in a database. Each piece of information in the other database categories should include the source from which it came.

I presume that some attention at the meeting will be devoted to a discussion of the categories to be used in a prosopographical database for the University of Paris. The usual categories are well-established: date of birth and death; region of origin; social background; ordinations in sacred orders; first and last mentions in records connected to the University; faculties of study; academic degrees with dates; college affiliation with dates; membership in a religious order; studies at other universities or studia; benefices held and career outside (or alongside) Parisian studies; offices held in cathedral or collegiate chapters; works authored (attested to or surviving, with manuscript information); activity as a scribe or illuminator; books owned; books donated, etc.

With regard to birth dates, they should not be conjectured simply from a known date of a degree in arts or in a higher faculty. Evidence in the *Rotuli Parisienses* shows a wide range in age at time of degree.

With regard to dates of academic degrees, this should be based on hard evidence and not conjectured from the date of some other known degree.

With regard to careers, it should be kept in mind that some students were involved in royal, noble, or episcopal service while pursuing studies at the University of Paris. Thus the category of service to a specific patron needs to take simultaneity into consideration and not simply the fact of such service at some point in a career. When it happened is just as important as that it happened.

With regard to ecclesiastical careers and benefices held, more care needs to be taken with regard to the difference between an expectation and actual possession of a benefice, and whether the latter is secure or contested and litigated. Too often a papal grant of a benefice is described as a fact in a database or biographical sketch, when it is only an expectation of a specific benefice that may never have come to fruition. Even papal *motu proprio* provisions were, from time to time, contested. And in cases where the benefice was eventually obtained, it is important to know both the date when the expectation was granted and the date when the benefice was secured.

Antoine DESTEMBERG

L'intervention d'Antoine Destemberg se déroule autour de trois axes sur la question des limites institutionnelles de l'appartenance à l'Université de Paris, sur les sources disponibles pour la seconde moitié du XV^e siècle, et sur la méthode prosopographique employée aujourd'hui et plus précisément sur les apports possibles de la sociologie.

Tout d'abord, concernant les limites institutionnelles, l'absence de matricule à Paris pose le problème de l'appartenance à l'Université. Toutefois il existe d'autres sources dans lesquelles nous trouvons la mention du premier grade, le paiement de la *taxatio* ou encore le serment prêté à l'Université. Le serment est proposé comme critère possible pour déterminer l'appartenance à la communauté universitaire, au moins pour la seconde moitié du XIV^e siècle. Ensuite, concernant les sources disponibles pour le XV^e siècle, la limite imposée par le *Chartularium* en 1452 est pour le moment une barrière rarement franchie. Il serait donc nécessaire de mener une enquête sur les sources de la seconde moitié du XV^e siècle, mais aussi sur les éditions anciennes des XVI^e et XVII^e siècles, qui contiennent parfois la copie de sources aujourd'hui disparues. Enfin, concernant la méthode prosopographique, il serait nécessaire d'intégrer les signes d'individuation, comme les marques autographes et les sceaux, et de prendre en considération les réseaux universitaires et sociaux, suivant en cela les tendances actuelles de la sociologie.

Thomas SULLIVAN

Thomas Sullivan insiste sur la nécessité d'intégrer l'analyse des réseaux dans les études prosopographiques. Le réseau social est centré sur des structures à un moment défini. Pour ce faire, le certificat apparaît comme une des sources importantes pour ce type d'étude. Enfin, la notion de génération devrait être renforcée par l'étude des correspondances entre les universitaires des XV^e et XVI^e siècles.

Discussion :

- Les fiches du projet *Studium Parisiense* ont été rédigées à partir de sources secondaires. Il reste tout à faire sur les sources primaires (Jean-Philippe Genet).
- Pour les sources, il est proposé de joindre l'original de la source à la notice prosopographique. Et, pour toutes informations enregistrées, il est nécessaire de citer la source.
- Il serait nécessaire, comme l'a rappelé Antoine Destemberg, d'étudier les sources des éditions anciennes, mais aussi d'analyser de plus près le *Chartularium* lui-même en s'intéressant à la démarche de ses auteurs, qui sont loin d'avoir été exhaustifs et ont réalisé un certain nombre de sélections (Thierry Kouamé).
- Il est évoqué la possibilité de créer une métasource, où seraient conservées les variantes de lieux et de noms sous toutes leurs formes possibles. Un identifiant unique serait alors attribué à plusieurs variantes d'un même nom de personne ou de lieu.

Table ronde n° 2 : Apports et limites de l'histoire intellectuelle à la prosopographie de l'Université de Paris (sous la présidence d'Alain BOUREAU)

L'intervention d'Alain Boureau met l'accent sur l'importance des questions institutionnelles pour l'histoire intellectuelle. Celle-ci peut apporter une chronologie relative alors que l'histoire sociale permet de faire celle des concepts. Si nous prenons l'exemple des Mendiants, ils se déplacent partout en Europe et font fi des frontières. Ainsi, il est difficile de

rapprocher les textes de leurs auteurs et, par extension, d'uniformiser l'ensemble de leur production textuelle, d'autant que les textes circulent de façon autonome dans les Ordres. Mais sur ce point, l'apport de l'histoire intellectuelle permet d'apporter une solution à ce problème avec l'étude interne des textes. Pour exemple, l'*Exégèse de l'Apocalypse* publiée comme texte anonyme, mais existant aussi sous le nom de Richard de Mediavilla, comporte 200 000 mots dont une occurrence en langue d'oïl, « estophe », qui permet d'identifier l'auteur de ce texte comme un français du Nord. L'étude des textes peut aussi apporter une chronologie relative par l'histoire précise des citations et des réfutations.

Marie BASSANO

Marie Bassano souligne que l'histoire du droit s'est convertie à la prosopographie, comme en témoigne le projet de recensement des enseignants des facultés de droit françaises entre 1804 et 1950 (projet CEDRE). Pour les juristes du Moyen Âge, les commentaires du *Décret* de Gratien et du *Corpus Iuris Civilis*, à partir de 1160-1180, sont les sources de départ. L'importance de la notion de génération fait l'objet d'un rappel. Trois générations ont pu être distinguées : celle des glossateurs, celle des commentateurs, et enfin celle des auteurs de traités de cabinet. Les textes produits par ces trois générations sont marqués par le milieu dans lequel ils sont produits et dans lequel ils circulent. Marie Bassano s'interroge également sur la possibilité de tirer des données prosopographiques de ces textes. Les mentions nominatives et les anecdotes d'écoles peuvent permettre de rattacher des dates à une activité d'enseignement ou d'identifier une école qui s'est constituée autour d'un maître. Mais, la question de la valeur à accorder à ce type d'information reconstruite se pose avec force. Enfin, l'importance de travailler sur les réseaux est à nouveau soulignée, d'autant plus que le réseau social est associé au réseau intellectuel dans le cas précis des écoles doctrinales.

Donatella NEBBIAI-DALLA GUARDA

L'étude des livres et des bibliothèques apporte des données très intéressantes pour la prosopographie des universitaires parisiens. Donatella Nebbiai rappelle qu'il est difficile d'exploiter les sources disponibles dans les listes, dans les inventaires, dans les correspondances, dans les textes littéraires et dans les notes figurant sur les livres eux-mêmes. Ces sources ne sont pas sérielles : ainsi un inventaire, par exemple, n'est que la photographie de l'état d'une bibliothèque à un moment donné. L'interprétation du vocabulaire des sources est délicate, car les personnalités qui y interviennent sont présentées sous leur statut juridique et non pas comme appartenant à des catégories professionnelles. Seul le réseau des relations permet de reconstituer leurs itinéraires et leurs carrières.

Dans cette perspective, deux approches sont à privilégier : 1) les rapports ayant existé entre les individus et les institutions et 2) les pratiques de l'écrit. Pour les premiers, Donatella Nebbiai cite, à titre d'exemple, les critiques contre les carrières trop rapides effectuées par les ecclésiastiques et par les frères, qui reviennent fréquemment dans la littérature. Pour ce qui est des pratiques de l'écrit, on sait que le livre scolastique s'impose comme médium culturel dès le milieu du XII^e siècle et qu'à partir de cette époque, il est de plus en plus difficile de contrôler sa circulation (les « livres qui volent » évoqués par Bernard de Clairvaux pour qualifier la diffusion de l'œuvre d'Abélard, illustrent bien ce propos). Aux XIII^e et XIV^e siècles, les livres s'emplissent d'annotations de lecteurs et de possesseurs ; les pratiques de l'autographie et les marques héraldiques sont deux champs de recherche très féconds. Donatella Nebbiai développe les exemples de deux humanistes du temps de Charles VI, dont les carrières, l'activité intellectuelle et les bibliothèques ont été reconstituées à partir du

croisement de sources très diverses : Guillaume Euvrie, maître ès arts et théologien¹⁶, et Pierre Lorfèvre, chancelier du roi¹⁷.

Marie-Elisabeth BOUTROUE

Marie-Elisabeth Boutroue présente la base BUDE¹⁸, consacrée aux humanistes et établie à partir des fichiers la section de l'Humanisme de l'IRHT et du fichier Lesellier de Saint-Louis-des-Français (Rome). Cette base multilingue, au format PHP4/MySQL, a été conçue suivant un projet de documentation scientifique décrivant les personnes (env. 11 000), leurs œuvres (env. 1 000 mss. et 2 000 imprimés, incluant des images des livres) et la bibliographie qui les concerne. Elle n'a pas pour vocation de constituer un dictionnaire en langage naturel, l'effort d'encodage étant jugé disproportionné par rapport au bénéfice escompté. Concernant le traitement des données géographiques, l'option adoptée est une normalisation à partir des noms actuels permettant une géolocalisation. L'aspect collaboratif et international du projet (10 pays) est ensuite évoqué. Chaque collaborateur du projet a la responsabilité des fiches qu'il saisit. Un système de validation intervient ensuite avant la mise en ligne de ces fiches.

Discussion :

- Plusieurs questions ont porté sur la base BUDE (accès à la base, structure, réseau de relations entre les objets, etc.).
- Concernant les écoles de pensée, la question de la cohérence de ces réseaux intellectuels a été posée (Bénédicte Sère). Il semble qu'il y ait une différence entre le champ juridique, structuré autour d'écoles cohérentes, et le champ philosophique ou théologique, plus généraliste et donc traversé par des choix doctrinaux plus divers (Alain Boureau).

Table ronde n° 3 : Peut-on faire faire la prosopographie des maîtres du XII^e siècle ? (sous la présidence de Dominique Poirel)

Dominique Poirel rappelle tout d'abord le contexte du XII^e siècle, qui est celui de la révolution scolaire. Deux difficultés importantes rencontrées pour faire la prosopographie des maîtres de cette période sont signalées : d'une part, la rareté des sources et, d'autre part, l'absence de carrière scolaire formatée. En plus des sources d'archives, les sources utilisées sont les textes produits par les maîtres. La question d'une nécessaire acceptation d'une dose de téléologie est posée. Le nomadisme caractérisant cette période oblige à multiplier les sources (œuvres, correspondances, rares archives) pour pouvoir étudier les liens, les réseaux et tenter de résoudre le problème de l'anonymat.

Cédric GIRAUD

Cédric Giraud pose la question de la possibilité de réaliser la prosopographie des maîtres du XII^e à partir de l'étude des sources. Il semble qu'adopter une école localisée comme point de départ de la recherche ne permet pas de répondre à cette question. En effet,

¹⁶ Cf. É. PELLEGRIN, « Un humaniste normand du temps de Charles VI, Guillaume Euvrie », *Bulletin de l'IRHT*, 15 (1967-1968), p. 9-28, réimpr. dans ID., *Bibliothèques retrouvées. Manuscrits, bibliothèques et bibliophiles du Moyen Âge et de la Renaissance*, Paris, 1988, p. 437-456.

¹⁷ Cf. D. NEBBIAI, H. LOYAU, P. BARASC, C. GADRAT (éd.), *Des armoiries et des livres. Les manuscrits de Pierre Lorfèvre*, Paris – Orléans, IRHT, 2010 (Ædilis, Publications pédagogiques, 7) ; en ligne : <http://lorfevre.irht.cnrs.fr/>

¹⁸ <http://bude.irht.cnrs.fr/php/login.php>

l'école n'est pas un lieu privilégié de production de sources sur les maîtres et les étudiants, car il n'y a pas d'ateliers d'écriture. En dehors des *scriptoria* monastiques, le lieu d'écriture privilégié est la chancellerie épiscopale. Le nombre croissant des actes émis par cette dernière permet d'aborder l'étude des maîtres à partir de leur insertion dans les réseaux de pouvoir. La question des sources disponibles occupe le reste de la présentation. Des textes à caractère biographique, comme l'*Historia calamitatum* d'Abélard, existent mais sont rares. L'étude des généalogies intellectuelles à partir des productions des maîtres permet un travail plus systématique. Néanmoins, il ne faut pas aller trop loin dans cette voie, car certaines d'entre elles relèvent du mythe. En effet, il était plus valorisant pour un étudiant de citer comme maître Abélard ou Anselme de Laon plutôt qu'un maître à la réputation quasi inexistante. Dans ce contexte, la question de l'anonymat des œuvres peut aussi s'interpréter comme une prudence doctrinale ou, au contraire, comme le constat d'une évidence qui ne mérite pas d'être discutée. Enfin, un certain nombre de rappels sont faits concernant notamment la mobilité des étudiants et les liens entretenus par les maîtres avec le pouvoir.

Charles de MIRAMON

L'intervention de Charles de Miramon débute par le portrait de Guillaume de Champeaux longtemps perçu comme le fondateur des écoles parisiennes¹⁹. Il était alors présenté comme l'homme stable et pondéré à l'opposé d'Abélard. Ces études ont été largement remises en question. Le dénominateur commun entre les XII^e et XIII^e siècles scolaires est le modèle de la crise : l'endroit où l'on étudie n'est plus exclusivement celui où l'on poursuit sa carrière. Ainsi, plusieurs leçons ont pu en être tirées sur la manière de lier les hommes du XII^e à ceux du XIII^e siècle. Pour le XII^e siècle, les effets de la *peregrinatio* ne donnent pas une image uniformisée du milieu scolaire. Il est donc difficile d'observer les évolutions de ce milieu au XIII^e siècle. Au XII^e siècle, ce sont plutôt les textes qui constituent l'unité de base. Charles de Miramon rappelle en outre l'importance des centres mineurs, comme Châlons-sur-Marne. Ces centres continuent donc pour cette période à coexister avec les centres parisien et bolonais. La seconde partie de l'intervention est l'occasion de comparer les pratiques françaises et anglo-saxonnes en matière de « Digital Humanities ». Du côté anglo-saxon, la numérisation en masse des sources est privilégiée, alors que, du côté français, le travail par fiche reste la pratique dominante.

Charles VULLIEZ

Charles Vulliez pose la question de la possibilité de transposer au XII^e siècle les méthodes d'identification mises au point pour le XIII^e siècle. L'enregistrement pontifical en principe systématique ne débute qu'en 1198, avec le pontificat d'Innocent III. Pour le diocèse d'Orléans, l'essor des chartes épiscopales est relativement tardif (seconde moitié du siècle). Les sources diplomatiques peuvent être cependant d'un apport non négligeable à l'histoire des écoles pour cette période (cf. les listes des témoins souvent bien fournies au bas des chartes jusqu'à la fin du siècle, souvent bien utilisables, malgré les problèmes d'homonymie), mais travailler sur le XII^e siècle reste, du point de vue de la prosopographie, si problématique qu'un projet comme les *Fasti Ecclesiae Gallicanae* a préféré l'exclure. Dans les répertoires prosopographiques des évêques, dignitaires et chanoines des diocèses de France, les individus retenus sont donc ceux qui apparaissent dans les sources après 1200. Doit-on faire de même pour les maîtres et élèves des écoles ? On peut se le demander. Charles Vulliez signale également l'importance de la mobilité des individus sur laquelle on a peu de renseignements,

¹⁹ Cette thèse est notamment soutenue par Eugène MICHAUD, *Guillaume de Champeaux et les écoles de Paris au XIII^e siècle, d'après les documents inédits*, Paris, 1867.

et souligne aussi la difficulté, pour ces hautes époques, d'apporter la preuve du rattachement de tel maître ou tel écolier à telle *scola* déterminée. Charles Vulliez conclut que pour faire la prosopographie des maîtres du XII^e siècle, il est le plus souvent nécessaire de partir des productions intellectuelles mêmes de ceux-ci, voire des manuscrits contenant celles-ci (colophons, etc., comme on le voit, par exemple, pour Arnoul d'Orléans).

Nathalie GOROCHOV

Pour cette présentation, Nathalie Gorochov applique la méthode prosopographique aux écoles parisiennes pour esquisser le portrait des canonistes parisiens de la seconde moitié du XII^e siècle (1165-1200). Elle distingue deux phases autour de la date de 1190. Cette étude a pu révéler des réseaux d'échanges très denses entre les centres d'Oxford, de Paris et de Bologne, et d'autres centres scolaires moins importants. Les sources disponibles sont souvent anonymes et mal datées. Elles permettent néanmoins d'esquisser les contours de l'école canoniste parisienne qui semble assez similaire à l'école bolonaise. Les œuvres de ces maîtres (Gérard Pucelle, maître Walter, Odon de Douvres, Honorius de Kent, Richard de Mores, etc.) restent néanmoins le point de départ privilégié d'une telle étude.

Discussion :

- Un débat s'engage sur la possibilité d'intégrer les maîtres et les étudiants du XII^e siècle à la base *Studium Parisiense* :

Pour une partie des intervenants, il n'est pas possible de traiter au sein d'une même base les maîtres du XII^e siècle et ceux des siècles ultérieurs. D'une part, il est difficile de dater avec précision la transformation des écoles parisiennes en *studium* (Nathalie Gorochov). D'autre part, les fiches biographiques de ces maîtres seraient aux trois quarts vides (Charles Vulliez). Enfin, il faudrait interpréter précisément la signification du terme *studium* au moment où il apparaît dans les sources de cette époque (Dominique Poirel).

Pour l'autre partie, trois pistes sont lancées pour essayer de déterminer la *terminus a quo* du corpus. La première piste considère le cadre normatif des écoles et pourrait prendre comme point de départ l'institutionnalisation de la *licentia docendi* en 1179 (Anne Lefebvre-Teillard). La deuxième piste consiste à prendre un texte de référence, comme les *Sentences* de Pierre Lombard (v. 1148-1152), qui deviennent l'un des manuels de base de l'enseignement universitaire parisien (Claire Angotti). La troisième piste s'attache au moment où le groupe des maîtres parisiens commence à être perçu comme une autorité intellectuelle, ce qui pourrait remonter au concile de Reims (1148), réuni pour juger la doctrine de Gilbert de Poitiers (Cédric Giraud).

En l'absence de date significative, la solution la moins contestable semble être d'adopter une date arbitraire (1100) comme terminus a quo du corpus, ce qui permettra d'intégrer tous les maîtres connus du XII^e siècle, sans prétendre à l'exhaustivité. Leur lien avec les écoles parisiennes devra être en revanche précisément défini.

- Enfin, trois initiatives sont signalées dans le domaine de l'analyse de réseaux : un projet de l'Université de Stanford, *Mapping the Republic of Letters*, un autre de l'École de Sciences politiques sur la représentation graphique des controverses et un dernier sur la mise en évidence du réseau des mathématiciens à partir des citations qu'ils font de leurs travaux (cf. les recherches de Catherine Goldstein).

**Table ronde n° 4 : Les prosopographies des universitaires parisiens
à l'époque moderne et contemporaine : continuités ou ruptures ?
(sous la présidence d'Hilde de RIDDER-SYMOENS)**

Comme le rappelle Hilde de Ridder-Symoens, la prosopographie des périodes moderne et contemporaine compte déjà beaucoup de travaux. Deux types de projets coexistent : la constitution de bases de données/dictionnaires à vocation généraliste, d'une part, et la mise en ligne de sources universitaires, d'autre part. Ceci explique la multiplicité des systèmes de bases de données, qui doivent s'adapter à la spécificité de chaque corpus. Par ailleurs, la numérisation des sources sérielles universitaires est en cours, mais des problèmes liés aux conditions matérielles limitent ces entreprises. En effet, le fonctionnement de la recherche par projet n'offre des moyens matériels et humains que pour une période donnée. Et il est difficile pour l'institut ou le laboratoire de maintenir une activité autour du projet quand celui-ci prend fin au bout de quatre ans.

Willem FRIJHOFF

Dans le cadre de son doctorat (1981), Willem Frijhoff a étudié les gradués des Provinces-Unies entre 1575 et 1814. Il a choisi d'adopter une approche à la fois sérielle (23 000 gradués dans les universités néerlandaises, 2 000 gradués néerlandais à l'étranger) et prosopographique du type de la biographie collective en travaillant à la main, les outils informatiques n'étant pas encore disponibles. Pour constituer son corpus prosopographique et reconstituer les parcours universitaires, il a choisi de retenir tous les individus d'une ville qui, par leur présence dans les sources universitaires, leur titre ou par leur comportement, s'identifient à des intellectuels, laissant supposer une formation dans une institution d'enseignement supérieur. Outre les sources universitaires, il a utilisé de nombreuses sources institutionnelles, comme les subventions des autorités municipales ou provinciales accordées aux boursiers et les primes aux doctorants ayant dédié leurs thèses aux autorités. Les généalogies, les documents privés et les *alba amicorum* ont contribué à renseigner les informations liées aux réseaux auxquels un individu appartient. Il souligne que, selon le type de source exploitée ou de donnée recherchée, 20 à 50 % des individus de son corpus n'apparaissent pas dans les sources institutionnelles. Certains cas se révèlent également trompeurs. En effet, comme le peintre Rembrandt, des élèves du collège de Leyde sont inscrits dans la matricule de l'université, en vertu de ses statuts, dès leur jeune âge, ce qui n'implique pas forcément qu'ils aient ensuite suivi les cours de l'Université. Willem Frijhoff liste ensuite un certain nombre de problèmes dont celui de l'homonymie dans les familles d'intellectuels et celui des limites à fixer en ce qui concerne l'enregistrement de la production savante des universitaires et l'interprétation des liens de sociabilité. Il a relevé des faits étonnants comme le faible nombre de personnes de la *Devotio moderna* dans son corpus. Enfin, il rappelle le difficile passage de l'époque médiévale à l'époque moderne pour les anciens Pays-Bas, lié à l'apparition des écoles latines, intermédiaires entre le primaire et le supérieur et qui drainent l'ancienne faculté des arts, alors même que dans le Nord de l'Europe, l'université se sécularisait.

Denise TURREL et Yannis DELMAS

L'intervention porte sur le *Repertorium Academicum Pictaviense* (1575-1650)²⁰, qui se fonde sur les archives de l'Université de Poitiers. L'objectif de ce projet, initié par les travaux de Jean Hiernard, est d'identifier les étudiants poitevins et de les suivre en Europe. Le

²⁰ <http://repertorium.projets.univ-poitiers.fr/>

corpus de sources est composé des registres de la Faculté de droit de Poitiers, du registre de grades à partir de 1575 et des matricules à partir du milieu du XVII^e siècle. À ce jour sont saisis près de 4 000 noms entre 1575 et 1637. La période 1637-1653, en cours de traitement, conduira à un total de plus de 5 000 noms.

La méthode employée est la suivante : numérisation des sources originales pour une double publication sur le serveur, c'est-à-dire d'un côté une publication image de la source et de l'autre côté une publication textuelle (de façon tabulaire), utilisant une base de données, des événements relevés dans les sources. Le choix a été fait d'une approche intermédiaire entre l'approche orientée modèle et l'approche orientée source. La méthode employée s'efforce de séparer les lectures et leurs interprétations. Exemple est montré de l'enregistrement d'un lieu : tout d'abord lecture du lieu dans la source, en l'occurrence un diocèse, puis enregistrement de ce lieu sous sa forme originale (*d. Cathalaonen[sis]*) et enfin interprétation géographique (*diocèse de Châlons-sur-Marne*), tout en constituant une table de références de toutes les dénominations de ce lieu (*Cathalaunensis d.*, *Cathalonensis d.*, etc.).

Quelques résultats statistiques ont été présentés : une carte de l'origine géographique des gradués sur une trentaine d'années (1606-1636), l'évolution chronologique des graduations (1575-1596) ou encore une statistique des jours de passation des examens. Enfin ce projet se veut durable sur Internet et il a une volonté forte de collaboration avec d'autres projets prosopographiques.

Thierry AMALOU

Dans le cadre de ses recherches sur les étudiants de la Faculté de théologie à Paris durant la Ligue, Thierry Amalou indique qu'une partie de ses sources sont semblables à celles de James Farge. Il y a une continuité avec la période médiévale concernant les institutions et leur fonctionnement. Les sources sont bien entendu à croiser avec d'autres sources de l'époque moderne et en lien avec les œuvres écrites par les universitaires, d'autant que les dénominations « théologiens » et « ligueurs » correspondent à des individus très divers.

Les sources utilisées sont donc variées : les sources archivistiques, universitaires ou autres (le rôle des d'imprimeurs en matière de politique éditoriale), la correspondance des nonces apostoliques et autres sources diplomatiques (exemple des ambassadeurs espagnols), la littérature d'éloge, les sources narratives comme les journaux, les livres de raison, les annotations des œuvres en marge des imprimés, etc. Il y a aussi les archives notariales comme le Minutier Central qui permet d'estimer la fortune, de connaître les legs ou donations (150 docteurs au moment de la Ligue). Ces sources permettent de constituer un répertoire bio-bibliographique des gradués théologiens (grâce à l'existence de sources sérielles), mais aussi de reconstituer à l'époque moderne des réseaux sociaux et surtout politiques, des réseaux spirituels (grâce aux épitaphes comme celles des tombeaux : exemple de Jean Boucher), mais aussi des réseaux à l'étranger (réseau romain des théologiens ligueurs autour de Caesar Baronius). Concernant la production textuelle, l'implication des théologiens dans la politique éditoriale peut s'effectuer à l'extérieur de Paris. Leurs œuvres reflètent leur cursus universitaire, leurs lectures, etc. Et enfin, en matière d'enseignement, certains universitaires se détachent de la théologie médiévale (et notamment des *Sentences* de Pierre Lombard).

Boris NOGUES

Boris Noguès pose la question de territoires communs entre médiévistes et modernistes dans le domaine de la prosopographie des universitaires parisiens. Les institutions productrices de sources à l'époque moderne ont la même démarche qu'au Moyen Âge, même si l'absence de données existe toujours pour la période moderne. La rupture peut se trouver au niveau des collèges. Mais la continuité concernant l'Université de Paris

l'emporte, car les informations sont de même nature en général pour les deux périodes, par exemple la mention d'un étudiant : présence d'un nom, d'un prénom, du diocèse, de son statut universitaire et/ou clérical. Cependant les sources sont plus riches pour la période moderne, notamment les sources extra-universitaires (publication des auteurs, sources ecclésiastiques), mais pas au point d'aboutir à une rupture.

La première convergence entre la période médiévale et les XVII^e-XVIII^e siècles est une convergence de méthode : la méthode prosopographique, qui permet de rassembler des fragments d'informations qu'on ne pourrait pas rassembler autrement, sans oublier que l'appartenance à l'Université revêt un sens fort jusqu'en 1793. En revanche, une rupture complète apparaît avec l'Université impériale. La deuxième convergence est l'importance de l'Université, même si à l'époque moderne elle perd de sa puissance, elle reste un outil indispensable de formation des élites religieuses et sociales. Toutefois un problème se pose : dans quel cadre est alimentée la base de données sur les universitaires parisiens ? Quelles en sont les finalités ? Il faudrait que les contributeurs soient identifiés, mais surtout qu'ils trouvent un intérêt pour leurs propres recherches dans la rédaction de ces notices bibliographiques. L'informatique pourra-t-elle aider à résoudre cette contradiction ?

Emmanuelle PICARD

Emmanuelle Picard souligne le fait qu'il y a très peu de travaux d'ensemble sur les universitaires parisiens à l'époque contemporaine, seulement quelques études sur des groupes bien particuliers. De plus, en France, la rupture de 1793 et la création de l'Université impériale en 1808 ont considérablement modifié l'université parisienne. En dépit de cette vraie rupture, il existe des transferts. La difficulté majeure pour l'étude des universitaires parisiens est l'abondance de sources facilement utilisables. S'ajoute à cela un problème de critique des sources, qui nécessite une mise à distance. Il faut donc un travail drastique de définitions des sources d'autant plus que certaines pourraient ne pas être définies comme telles (exemple des dossiers de retraite). Une méthodologie est alors mise en place qui consiste à définir la population sur laquelle on veut travailler, à bien établir la critique des sources et à mettre au point des outils d'interrogation de la source, comme le questionnaire.

Le projet de *Dictionnaire biographique de la Faculté des sciences de Paris (1808-1939)* du Service d'Histoire de l'Éducation (INRP-ENS), répertorie l'ensemble du personnel enseignant de la Faculté des sciences de Paris entre 1808 et 1939²¹. Actuellement, grâce au dépouillement des bulletins et annuaires administratifs de l'Instruction publique, environ 3 900 personnes ayant exercé des fonctions à la Faculté des sciences de Paris ont été identifiées. La réalisation de ce projet se déclinera sur deux supports : un dictionnaire version papier et l'établissement d'une base de données consultable en ligne. Des collaborations se sont créées notamment avec l'équipe du CEDRE²², afin de compléter le corpus (environ 1 500 juristes). De même un système d'« adoption » d'un ou plusieurs enseignants de la Faculté des sciences de Paris à été mis en place pour rédiger les notices. Les objectifs de cette base sont multiples : analyser des séquences de carrière, étudier le mode de structuration des réseaux intellectuels et académiques, et restituer le cas parisien dans un cadre national et international.

Discussion :

- Question du bénéfice à attendre d'une prosopographie de l'Université de Paris sur le temps long : cette approche devrait permettre de dégager des continuités et/ou des ruptures qui

²¹ http://www.inrp.fr/she/dictionnaire_faculte_sciences_paris.htm

²² <http://www.droit.ens.fr/Corpus-des-enseignants-en-droit-en.html>

pourraient transcender la périodisation traditionnelle de l'histoire de cette institution (Thierry Kouamé).

- Problème de la naturalisation des catégories, des matières enseignées, du lieu d'enseignement, etc. Les informations ne sont pas forcément fiables, il faut donc les recouper pour mieux les vérifier.

- L'étude de l'Université de Paris dans un cadre national puis européen est importante, afin de mieux comprendre son fonctionnement.

- Discussion sur les réseaux : peut-on penser la structuration des réseaux académiques de la même façon à travers les trois périodes ? Peut-on renseigner les carrières sur le long terme ?

- La place des livres dans la base *Studium Parisiense* a été posée, sans oublier qu'un projet de l'IHRT est déjà en cours sur ce thème (Claire Angotti).

- Enfin, concernant l'ensemble des bases prosopographiques des universitaires sur Internet : une proposition de créer une méta-base permettant de consulter l'ensemble de ces bases a été évoquée (Suse Andresen).

Au terme de ces journées, Jean-Philippe Genet et Thierry Kouamé tiennent à remercier chaleureusement tous les participants dont les contributions et les discussions riches et nombreuses ont incontestablement permis d'améliorer le projet *Studium Parisiense* au profit de l'ensemble de la communauté scientifique.